

ANALYSE BUDGÉTAIRE

Québec : mise à jour économique et budgétaire

Le nouveau gouvernement hérite d'une situation financière enviable



FAITS SAILLANTS

- ▶ La situation financière du gouvernement du Québec s'est nettement améliorée grâce aux bonnes conditions économiques.
- ▶ Le surplus budgétaire pour l'exercice en cours (2018-2019) est fortement revu à la hausse. Les projections sont aussi légèrement plus positives pour les exercices subséquents.
- ▶ Le gouvernement du Québec a profité de sa marge de manœuvre financière pour introduire quelques nouvelles mesures ciblant les familles et les aînés. Des initiatives sont également proposées pour favoriser les investissements des entreprises, donnant ainsi suite aux mesures annoncées récemment par le gouvernement fédéral.
- ▶ Le remboursement de la dette à même les sommes disponibles dans le Fonds des générations est augmenté.

Une bonne marge de manœuvre

Cela ne fait que quelques semaines que le nouveau gouvernement du Québec est entré en fonction et, comme on s'y attendait, il a hérité d'une situation financière enviable. Le solde projeté avant le versement au Fonds des générations est maintenant de 4 501 M\$ pour l'exercice en cours (2018-2019). Il s'agit d'une nette augmentation par rapport au 904 M\$ prévus dans le dernier budget. Si la croissance des dépenses de programmes est conforme aux projections, soit aux alentours de 4,9 %, l'évolution des revenus budgétaires a largement dépassé les attentes avec une hausse maintenant révisée à 3,8 % (au lieu du 2,2 % prévu dans le dernier budget).

Cet écart s'explique par une progression plus importante des transferts fédéraux et des revenus autonomes. Du côté des transferts, l'augmentation s'explique essentiellement par la hausse de 456 M\$ découlant des autres programmes en lien avec la phase 2 du plan d'infrastructure du gouvernement fédéral. Pour les revenus autonomes, la croissance plus élevée est sans conteste le reflet des bonnes conditions économiques actuellement observées au Québec. Non seulement la progression du PIB réel du Québec devrait dépasser la moyenne nationale en 2018, mais l'emploi et les salaires progressent à un rythme soutenu, ce qui se reflète favorablement sur les revenus du gouvernement.

En tenant compte des sommes versées au Fonds des générations (2 851 M\$), l'exercice 2018-2019 pourrait donc se solder avec un surplus 1 650 M\$. Cette somme gonflera la réserve de stabilisation, qui atteindra 8 824 M\$ au 31 mars 2019. Il s'agit d'un montant significatif, qui procure une marge de manœuvre au gouvernement du Québec pour faire face à d'éventuels aléas économiques ou financiers. Le gouvernement devrait d'ailleurs revoir lors du prochain budget son orientation par rapport au niveau optimal à maintenir dans le futur au sein de la réserve de stabilisation.

Pour les exercices 2019-2020 à 2022-2023, les nouvelles projections financières du gouvernement sont somme toute assez similaires à celles établies dans le budget de mars dernier. De façon générale, les soldes budgétaires avant le versement au Fonds des générations pourraient cependant être un peu plus élevés que les projections du dernier budget.

Avec une valeur comptable de 12 816 M\$ au 31 mars 2018, le Fonds des générations a accumulé au fil des ans une somme assez importante. Ce fonds a permis au gouvernement du Québec d'obtenir un effet de levier au cours des dernières années grâce à un taux de rendement supérieur à celui du taux moyen des nouveaux emprunts. Cela dit, les rendements du Fonds des générations ont toujours été sujet à d'importantes

François Dupuis, vice-président et économiste en chef • Mathieu D'Anjou, économiste en chef adjoint • Benoit P. Durocher, économiste principal

Desjardins, Études économiques : 514-281-2336 ou 1 866-866-7000, poste 5552336 • desjardins.economie@desjardins.com • desjardins.com/economie

NOTE AUX LECTEURS: Pour respecter l'usage recommandé par l'Office québécois de la langue française, nous employons dans les textes et les tableaux les symboles k, M et G pour désigner respectivement les milliers, les millions et les milliards. MISE EN GARDE: Ce document s'appuie sur des informations publiques, obtenues de sources jugées fiables. Le Mouvement des caisses Desjardins ne garantit d'aucune manière que ces informations sont exactes ou complètes. Ce document est communiqué à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente. En aucun cas, il ne peut être considéré comme un engagement du Mouvement des caisses Desjardins et celui-ci n'est pas responsable des conséquences d'une quelconque décision prise à partir des renseignements contenus dans le présent document. Les prix et les taux présentés sont indicatifs seulement parce qu'ils peuvent varier en tout temps, en fonction des conditions de marchés. Les rendements passés ne garantissent pas les performances futures, et les Études économiques du Mouvement des caisses Desjardins n'assument aucune prestation de conseil en matière d'investissement. Les opinions et les prévisions figurant dans le document sont, sauf indication contraire, celles des auteurs et ne représentent pas la position officielle du Mouvement des caisses Desjardins. Copyright © 2018, Mouvement des caisses Desjardins. Tous droits réservés.

TABLEAU 1
Sommaire des opérations

EN M\$ (SAUF SI INDIQUÉ)	RÉEL		PROJECTIONS			
	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Revenus autonomes	85 919	88 471	89 748	92 707	95 850	99 182
<i>Variation (%)</i>	3,9	3,0	1,4	3,3	3,4	3,5
Transferts fédéraux	22 485	23 999	25 215	25 514	25 562	26 212
<i>Variation (%)</i>	11,4	6,7	5,1	1,2	0,2	2,5
Revenus budgétaires totaux	108 404	112 470	114 963	118 221	121 412	125 394
<i>Variation (%)</i>	5,3	3,8	2,2	2,8	2,7	3,3
Dépenses de programmes	-94 249	-98 837	-103 143	-105 789	-108 286	-111 418
<i>Variation (%)</i>	5,9	4,9	4,4	2,6	2,4	2,9
Frais de la dette	-9 240	-9 132	-9 221	-9 495	-9 673	-9 981
<i>Variation (%)</i>	-3,0	-1,2	1,0	3,0	1,9	3,2
Provisions pour éventualités	---	---	-100	-100	-100	-100
Solde	4 915	4 501	2 499	2 837	3 353	3 895
Fonds des générations	-2 293	-2 851	-2 499	-2 687	-2 953	-3 245
Solde budgétaire au sens de la Loi	2 622	1 650	0	150	400	650
Dette brute	203 490	204 533	209 418	211 120	214 151	215 076
<i>Variation (%)</i>	0,0	0,5	2,4	0,8	1,4	0,4
<i>En % du PIB</i>	51,5	49,6	49,1	47,9	47,1	45,9
Dette représentant les déficits cumulés	117 401	115 109	112 618	109 911	106 920	103 655
<i>Variation (%)</i>	0,0	-2,0	-2,2	-2,4	-2,7	-3,1
<i>En % du PIB</i>	29,7	27,9	26,4	24,9	23,5	22,1

Source : Ministère des Finances du Québec

fluctuations. Or, après une dizaine d'années avec des taux de rendement relativement élevés, les risques d'une contre-performance augmentent avec le temps. Pour réduire cette exposition au risque, le nouveau gouvernement du Québec bonifiera les retraits au Fonds des générations entrepris par le gouvernement précédent. Les retraits au Fonds des générations devraient donc totaliser 8 000 M\$ d'ici le 31 mars 2019, suivis d'un 2 000 M\$ additionnels d'ici le 31 mars 2020. Ces sommes seront entièrement consacrées au remboursement de la dette.

Des mesures pour les familles, les aînés et les investissements

La mise à jour d'aujourd'hui comporte quelques nouvelles mesures, qui totaliseront 3,3 G\$ d'ici l'exercice 2022-2023. Ces nouvelles initiatives seront financées en grande partie à même la marge de manœuvre du gouvernement. Voici un résumé des mesures annoncées dans la mise à jour :

- ▶ Le gouvernement remettra près de 1,7 G\$ aux familles et aux aînés sur cinq ans, soit :
 - Le versement d'une Allocation famille plus généreuse. À compter du 1^{er} janvier 2019, le montant maximal accordé pour les deuxième et troisième enfants sera bonifié de 500 \$. Il passera donc de 1 235 \$ à 1 735 \$ et continuera d'être indexé par la suite. Ainsi, un couple ayant trois

enfants profitera d'une allocation plus généreuse jusqu'à un revenu familial de 148 194 \$. À partir de ce revenu, ce ménage bénéficiera du montant universel de 1 976 \$.

- Un gel de la contribution additionnelle pour la garde d'enfants en services subventionnés à compter de 2019. Le montant minimal de la contribution additionnelle demeurera à 0,70 \$ tandis que la contribution additionnelle maximale demeurera à 13,90 \$.
- L'instauration d'un nouveau crédit d'impôt remboursable de 200 \$ par aîné de 70 ans ou plus à faible revenu.
- ▶ Des initiatives de près de 1,6 G\$ sont également mises en place pour encourager les entreprises à investir afin d'augmenter leur productivité :
 - Pour encourager davantage les entreprises à investir, le gouvernement annonce qu'elles pourront, jusqu'en 2024, amortir immédiatement le coût total des investissements en matériel informatique, en matériel de fabrication et de transformation de biens, en équipement de production d'énergie propre et en propriété intellectuelle. Cette mesure fait évidemment suite à l'annonce similaire du gouvernement fédéral lors de sa mise à jour de novembre dernier.

TABLEAU 2
Perspectives économiques

VARIATION EN % (SAUF SI INDIQUÉ)	2018p	2019p	2020p
PIB réel¹			
Prévisions du ministère des Finances	2,5	1,8	1,5
Prévisions de Desjardins	2,6	2,0	1,5
PIB nominal			
Prévisions du ministère des Finances	4,4	3,5	3,2
Prévisions de Desjardins	4,5	3,7	3,2
Déflateur du PIB¹			
Prévisions du ministère des Finances	1,8	1,7	1,7
Prévisions de Desjardins	1,9	1,7	1,7
Mises en chantier (taux annualisé en milliers d'unités)			
Prévisions du ministère des Finances	47,9	43,6	nd
Prévisions de Desjardins	47,0	43,0	38,0
Prix à la consommation			
Prévisions du ministère des Finances	2,0	2,0	nd
Prévisions de Desjardins	1,7	1,7	1,5
Création d'emplois (moyenne annualisée en milliers)			
Prévisions du ministère des Finances	43,7	40,2	25,1
Prévisions de Desjardins	35,0	40,0	20,0
Taux de chômage (moyenne annualisée en %)			
Prévisions du ministère des Finances	5,5	5,4	5,3
Prévisions de Desjardins	5,4	5,1	5,0
Bons du Trésor – 3 mois (moyenne annualisée en %)			
Prévisions du ministère des Finances	1,4	2,2	2,7
Prévisions de Desjardins	1,4	2,2	2,4
Obligations fédérales – 10 ans (moyenne annualisée en %)			
Prévisions du ministère des Finances	2,3	2,8	3,2
Prévisions de Desjardins	2,3	2,9	2,9
Taux de change (moyenne annualisée en \$ US)			
Prévisions du ministère des Finances	0,78	0,78	0,80
Prévisions de Desjardins	0,77	0,77	0,79

p : prévisions; nd : non disponible; ¹ En raison de l'arrondissement, la somme du PIB réel et du déflateur du PIB ne correspond pas exactement au PIB nominal.
Sources : Ministère des Finances du Québec et Desjardins, Études économiques

- Afin de réduire davantage le coût des investissements des entreprises québécoises, le gouvernement annonce une nouvelle déduction additionnelle pour amortissement permanent de 30 % pour les investissements en matériel informatique, en matériel de fabrication et de transformation de biens, en équipement de production d'énergie propre et en propriété intellectuelle. Combinée à l'augmentation à 100 % du taux d'amortissement, cette nouvelle déduction additionnelle permettra aux entreprises de déduire dans le calcul de leur revenu imposable 130 % de la valeur de leur investissement admissible.
- Une prolongation des programmes de rabais d'électricité pour les consommateurs facturés au tarif « L » et pour les serres ainsi que son extension aux grandes entreprises desservies par les réseaux autonomes d'Hydro-Québec.

- Le gouvernement annonce un financement additionnel de 20,7 M\$ pour couvrir la demande de rabais à l'acquisition de véhicules électriques jusqu'au 31 mars 2019.

Prochain rendez-vous au budget 2019

Même si le nouveau gouvernement a profité de la mise à jour pour introduire quelques nouvelles mesures, les annonces faites aujourd'hui demeurent somme toute modestes. Puisqu'il n'est en fonction que depuis quelques semaines, le gouvernement Legault a visiblement décidé de prendre son temps avant d'aller de l'avant avec une nouvelle orientation du cadre budgétaire de la province. Ce sera à suivre lors du dépôt du prochain budget, notamment en ce qui concerne l'harmonisation des taxes scolaires.